

## COMMUNE DE CERVON PV du Conseil Municipal du 23 mars 2023

L'an 2023, le 23 mars à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Cervon, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Fabien SANSOIT Maire,

**Présents** : M. Fabien SANSOIT, Maire, Michelle GUDIN, Monique LANTIER-DUCOURET, Catherine SAUVAT, MM. Pascal BERTIN, Jacques MARTIN, Yves PETRE, Dominique ROY, Alexandre SAINT-JOST,

**Quorum** : calcul du quorum  $15:2=8$  (nombre arrondi à l'entier supérieur). (Les conseillers municipaux absents, même s'ils ont délégué leur droit de vote à un collègue, n'entrent pas dans le calcul du quorum).

Le quorum étant atteint avec 9 présents au moment de l'ouverture de la séance, le conseil municipal peut délibérer valablement.

**Absents excusés ayant donné pouvoir** : Mmes Marie-Agnès CORDILLOT → M. Jacques MARTIN, M. Nicolas BOITEUX → M. Pascal BERTIN, M. Charles HALM → M. Dominique ROY, Mme Alexandra TAUPIN → M. Fabien SANSOIT,

**Absent excusé** : M. Baptiste TAUPIN

**Secrétaire de séance** : Mme Catherine SAUVAT

**Ordre du jour** :

- Informations travaux divers
- Restauration de l'église
- Opération Petits Villages du Futur
- Convention accueil périscolaire
- Questions diverses

### Approbation du procès-verbal du 2 février 2023

Mme SAUVAT donne lecture du procès-verbal du conseil municipal du 2 février 2023

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal.**

#### I – Informations travaux divers

- **Travaux réalisés par les agents** : les rénovations des logements sont quasiment terminées et l'entretien du cimetière a été effectué.
- **Des travaux de voirie dans le bas du bourg** par l'entreprise TACHE sont prévus dans les semaines qui viennent.

#### II – Restauration de l'église

- M.le Maire présente les différents financements des travaux .

Tranche ferme estimée à 379 176 € HT :

- DETR : 113 752,80 € (30% du montant des travaux)
- Communauté de Communes Tannay – Brinon - Corbigny : 37 917,60 €
- Contrat cadre Conseil Départemental : 20 000 €
- Souscription Fondation du Patrimoine : 15 000 €
- Région : 15 000 €
- Autofinancement : 177 505,60 €

Tranche optionnelle estimée à 225 105 € HT

- Communauté de Communes Tannay – Brinon - Corbigny : 22511 €
- Autofinancement : 202 594 €

La DETR demandée ( 78 787 €) n'a pas été accordée pour cette tranche.

- Information sur les demandes de prêts : les démarches sont en cours.
- Calendrier à venir :
  - réunion de la commission des travaux et d'appel d'offres le jeudi 30 mars
  - proposition d'attribution des lots du marché de travaux au conseil municipal d'avril
  - délai de recours des entreprises (15 jours)
  - premier ordre de service sur la tranche ferme en mai
  - début des travaux en septembre 2023

### **III– Opération Petits Villages du Futur-concertation des habitants**

M. le Maire présente l'organisation de la concertation des habitants dans le cadre du projet de restauration de la place.

Un premier temps de rencontre est prévu le 3 avril, l'"Apéro des hameaux". 4 lieux de rencontre sont prévus : rue de l'ancien Gué à Précý, La chaume à Doussas, Montliffé et Cervon

Un deuxième temps, "Faisons germer la place", le 22 avril, sur la place du village : galerie des souvenirs, maquette des élèves de l'école, fontaine à idées, troc-graines, sieste avec le TéATr'ÉPROUVÈTe, pique-nique partagé.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, autorise M. le Maire à solliciter le TéATr'ÉPROUVÈTe pour un coût de 450 €.**

### **IV– Convention accueil périscolaire**

M.le Maire présente la convention partenariale 2022-2024 entre la commune et la Communauté de Communes Tannay – Brinon - Corbigny concernant l'accueil périscolaire.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, autorise M. le Maire à signer la convention avec la Communauté de Communes de Corbigny.**

### **V – Questions diverses**

- Logiciel SIG « GeoSiseen » (service d'informations géographiques) : Le conseil municipal donne son accord pour souscrire au contrat SIG du SIEEEN pour un montant de 863,28 €/an
- Diagnostics obligatoires dans les logements communaux : Le conseil municipal autorise M. le Maire à lancer la consultation auprès de plusieurs entreprises.
- Location de la cuisine de la salle des fêtes : Le tarif de location de la cuisine de la salle des fêtes est fixé à 180 € pour la semaine, dans le cadre des journées EPJ organisées par le diocèse à l'Établissement St Léonard à Corbigny du 21 au 26 août 2023.
- Opération « Place aux services ! » : Le conseil municipal donne son accord pour participer en organisant deux soirées avec l'entreprise La ville à joie, dans le cadre des « Petits villages du futur ».
- Appareils de mesure du radon sur la commune : Les résultats seront transmis aux personnes ayant participé à la campagne de mesurage. La carte sera réactualisée dans l'année.
- Indication de la déchetterie à Doussas : Des panneaux indicateurs seront demandés à la Communauté de Communes.
- Des trous restent à boucher sur les routes de la commune.

**Dates à venir :**

- Commission des finances : le mardi 4 avril à 9h
- Commission des travaux et d'appel d'offre : jeudi 30 mars à 17 h
- CCID : le lundi 24 avril à 17 h
- Prochain conseil municipal (vote du budget) : jeudi 13 avril à 20 h

***La séance est levée à 22h20***